L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 AVRIL 1871. — 45me Année—Vol. XLIV.

DUBOS & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN 13 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par A. de Blanc, à midi, à la Bourse d'Encan [illegible] Royale et Conti — Deux terrains [illegible] dans la ville de Covington.

Par M. Hagan & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, Nos. 45 et 47—[illegible] caisses bottes, souliers et brodequins, et 100 malles de bottes et [illegible].

Par D. E. Morphy, à midi, au Boston Warehouse, rue Lafayette—[illegible] paquets cercles en fer.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres,—Vente régulière de meubles.

Par E. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 87 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Vuleton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par F. Meiler, au-dessous de l'Hôtel St-Charles — Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par G. Vuleton, sur la Levée, au Picayune Tier, en face du Marché — Limons, oranges, fromages, macaroni, huile, vins, etc.

Par J. H. Robert, au No. 44 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches, bonneterie, merceries, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No. 28 de la rue de Chartres — Habillements fins de coton, lingerie de messieurs, chapeaux, sacs de voyage.

Par Dorsey & Jourdan, au No No 71 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, bonneterie, chaussures, souliers, linges fins, articles de toilettes, etc.

Lêssa en fer.—Voyez l'annonce de D. E. Morphy, encanteur.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MELANGE.—Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 98 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, JEUDI.

OPÉRA—Les Amours du Diable.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Lady of Lyons.

ST-CHARLES.—Minnie's Luck.

LA RÉVOLTE DE PARIS.

L'importance et la longueur des nouvelles que nous trouvons dans les journaux de Paris nous obligent à leur consacrer tout l'espace dont nous pouvons disposer. Les commentaires sont d'ailleurs superflus. La presse des départements en France, la presse anglaise et la presse américaine tout entière sont unanimes à flétrir les horribles méfaits de cette insurrection aussi criminelle qu'insensée.

THÉATRE DE L'OPÉRA.— L'Opéra donne aujourd'hui la deuxième représentation des *Amours du Diable*, opéra-féerie, en 4 actes et 7 tableaux, musique de Grisar. C'est un spectacle charmant que tout le monde voudra voir. Les *Amours du Diable* sont populaires à la Nouvelle-Orléans, depuis nombre d'années; nos artistes sauront leur conserver la vogue et la faveur publique.

Mme Naddi est charmante dans Urielle; et les autres rôles sont tenus avec distinction par Mmes Dumestre, Boudro, Dennery; MM. de Keghel, Péré, Vallée, Chol et Duboc.

Samedi, à midi, MATINÉE : on donne *Jérusalem*, grand opéra en quatre actes de Verdi.

Mardi, 18 avril, BÉNÉFICE DE MME DUMESTRE, *Don Juan*.

☞ La grande demande des Amers Peychaud est la meilleure preuve de la faveur qu'ils ont acquise dans le public qui sait apprécier les bonnes choses.

☞ L'*Illustration*, contenant l'Histoire illustrée du Siége de Paris, se trouve à la librairie et au cabinet de lecture de Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

AVIS AUX DAMES.— Les dames trouveront au magasin populaire de MM. Lion & Pinsard un assortiment très varié de garnitures pour robes et confections, de velours, de dentelles, de mercerie et tout ce qu'il y a de plus frais et de plus nouveau en fait de cravates, de ceintures, de rubans.

☞ La chaleur commence à se faire sentir, l'appétit disparaît, on a horreur des aliments, il faut trouver le moyen de maîtriser ce dégoût. Les Amers Peychaud y contribuent à coup sûr.

☞ Voulez-vous gagner de l'argent vendeurs et colporteurs? achetez de la chapellerie au ROBERT E. LEE.

QUINCAILLERIE.—Nous appelons l'attention des entrepreneurs, des charpentiers et du public en général sur l'annonce d'un nouveau magasin de quincaillerie qui vient de s'établir rue de la Vieille-Levée, No 239, dans le voisinage des marchés. On trouvera dans cet établissement toutes sortes de ferrements pour les bâtisses, toutes sortes d'outils, d'objets de ménage et de cuisine. Ces marchandises, importées des manufactures européennes, seront vendues à des prix excessivement bas.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le superbe bateau *Cherokee* est annoncé comme devant partir pour les Attakapas et la rivière Atchafalaya. Ce bateau est commandé par le capitaine J. P. Forgay, dont l'habileté est si connue, et le capitaine Forgay est assisté de M. D. E. Grove, commis, dont l'activité, le zèle et la courtoisie sont si appréciés des voyageurs et expéditeurs.

☞ $12 60 par an. Tel est le prix de l'*Illustration* chez Roux-Rey & Bech, 20 rue Royale.

POIS DE LA CAROLINE DU SUD—La maison S. P. Saider & Co., rue Tchoupitoulas, No 39, a à vendre 1,000 sacs de cow peas ou pois de la Caroline du Sud à un prix très bas.

☞ Malheur à celui qui néglige sa santé : quelques bouteilles des célèbres Amers Peychaud, consommées, pendant l'année, maintiendront le corps en bonne condition, et le moment de jouir de la fortune arrivera et l'on pourra en profiter.

$55.—La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $55, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée.—A vendre, au No. 183 de la rue du Canal.

☞ C'est frais et coquet ce chapeau : il vient du ROBERT E. LEE.
Nettoyage de Panama sans acide.

☞ Contarières, ne demandez jamais que du fil Williston, lequel se vend au No. 25 rue des Magasins, où est établie l'agence de la fabrique. C'est à la fois le plus souple et le plus solide, le seul avec lequel on puisse faire un excellent ouvrage.

☞ Vos enfants sont-ils chétifs? Mettez-les à l'usage des Amers Peychaud. Une petite dose matin et soir donnera de l'appétit, la digestion sera facile, le corps s'en ressentira bientôt, et ils deviendront forts et vigoureux.

$55.—Pour la modique somme de $55, on peut se procurer la fameuse machine à coudre de Grover & Baker. Elle exécute tous les ouvrages et est garantie pour cinq ans.—Agence, rue du Canal, 183.

☞ MM. Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale, prennent des abonnements aux différents journaux de modes et à toutes les publications françaises, anglaises et américaines.

☞ Où courez-vous donc ainsi? — Au ROBERT E. LEE pour acheter des chapeaux presque pour rien et faire remettre mon Panama à neuf.

$55.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont fané que des éloges.—S'adresser au 183 de la rue du Canal.

☞ Le Grand Dépôt de [illegible] [illegible] ROBERT E. LEE, [illegible] Royale et St-Louis.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 13 janvier 1867, dit : "Son simple [illegible] et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilcox & Gibbs [illegible] favori dans ma famille."
A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 189, à la Nlle-Orléans.

La Terreur à Paris.

LE LENDEMAIN DU MASSACRE.

La scène sanglante de la place Vendôme a produit l'effet qu'on devait en attendre. Le nombre des bataillons qui ont pris pour devise la défense de l'ordre s'est sensiblement accru, et augmente d'heure en heure. Ils ont pour point de concentration le quartier de la Bourse, qui se trouve parfaitement gardé. Chacun est décidé à faire son devoir.

Des élèves de l'Ecole polytechnique ont offert leurs services, qui ont été acceptés avec reconnaissance. Des officiers de marine, des officiers et des sous-officiers de l'armée se trouvent également parmi les défenseurs de l'ordre.

La garde mobile apporte son contingent au parti de l'ordre. Le brave commandant Léger, du 8me bataillon, s'est présenté à la mairie de la rue de la Banque, où il a été fêté par la majorité des officiers, des sous-officiers et des hommes de son bataillon. Leur attitude est très belle. Autour du commandant Léger se groupent des adhérents nombreux, ayant également appartenu à la garde mobile, et principalement aux 1er, 2e, 3e, 6e, 7e, 9e, 10e et 14e bataillons. Ils montrent une grande résolution.

Le nombre des bataillons sur lesquels les hommes d'ordre peuvent compter était, lundi dernier, de 15 à 20 à peine; avant-hier, il était déjà de 35 à 40; hier, il atteignait le chiffre de 75. Il y a des hommes qui se plaignent qu'on les ait suspectés, qu'on ait douté d'eux et qui ne demandent qu'à faire leurs preuves. Dès à présent, M. Desmarest et ses collègues, un instant expulsés de la mairie de la rue Drouot, y fonctionnent de nouveau. Leur rentrée dans la maison commune a été saluée des cris de : "Vive l'ordre! vivent nos élus! vivent nos magistrats municipaux!"

La gare de la rue Saint-Lazare est maintenant occupée dans des conditions qui assurent la liberté la plus complète pour les arrivées comme pour les départs. Des officiers de l'armée montent la garde en tenue et armés d'un fusil. Le bataillon qui s'y trouve de piquet est en communication permanente et régulière, par différents postes, avec le Grand-Hôtel, quartier général de l'amiral Saisset. Il y a là environ 1,200 hommes énergiquement trempés qui communiquent incessamment avec la place de la Bourse et la mairie du 2e arrondissement. Tout est organisé pour que les mairies soient à l'abri d'une surprise.

A ce propos, on raconte que les détachements occupant la gare de Saint-Lazare ont arrêté quarante individus à mauvaise mine, et les ont retenus prisonniers. Dès le matin on les envoyait à Versailles, dans un des premiers trains, escortés par 25 gardes nationaux. Arrivé à Asnières, le train s'arrête. Plusieurs individus, embusqués près de là s'emparent du chauffeur et du mécanicien, mettent en liberté les quarante individus arrêtés et retiennent prisonniers les hommes qui les escortaient. Dans la soirée, ces derniers n'étaient pas encore rentrés dans leurs domiciles.

Environ 250 jeunes gens, ayant appartenu à la mobile du 2e arrondissement, sont venus se mettre à la disposition de l'amiral Saisset, qui les fait armer aussitôt.

Ces nouveaux volontaires ont été vivement acclamés par la garde nationale qui occupe la place de la Bourse et la mairie de la rue de la Banque.

A cela il faut ajouter une force nouvelle qui donne une grande solidité aux bataillons restés fidèles à l'Assemblée nationale. Paris a vu affluer, dans ces derniers jours, beaucoup d'officiers de Sedan, de Strasbourg et de Metz, qui reviennent des prisons d'Allemagne.

Ils ne peuvent sortir de la ville, et ne parviennent pas à régulariser leur position, vu que toute administration est absente; mais ils s'incorporent dans la garde nationale restée fidèle et reprennent le mousquet du soldat.

D'autre part, les hommes de la ligne, qui le premier jour, ont livré leurs armes, commencent à se repentir vivement de ce qu'ils ont fait, d'autant plus que le Comité central affecte de mettre sur leur compte les assassinats des généraux Lecomte et Clément Thomas et d'autres meurtres tout aussi abominables, quoique plus obscurs.

La division, du reste, règne à l'Hôtel-de-Ville, et s'y est produite à propos de M. Clémenceau et de ses adjoints. Ils ont été violemment expulsés de la mairie de Montmartre, où, pendant longtemps, ils avaient pu passer pour voir avec complaisance toutes les manifestations communales. On les a même mis en état d'arrestation; mais ils n'ont pas tardé à être relâchés. Ils ont protesté énergiquement.

LA JUSTIFICATION DE LA FUSILLADE.

Le général Bellevillois Bergeret, commandant sur la place Vendôme, fait le récit suivant :

"Depuis quelques jours nous avons entrepris de renverser le gouvernement de Paris et d'en établir un autre, fondé sur le suffrage universel. Après cela, les élections approuveront tout ce que nous avons fait. Nous entendons ratifier la paix faite avec les Prussiens et panser les blessures de la France. La populace est prête à profiter de la situation pour voler et massacrer.

"Mardi, une foule nombreuse s'est approchée de la place Vendôme, huant et sifflant le gouvernement du comité central, et montrant des dispositions à refouler les gardes nationaux de leurs positions. Je voulais parlementer, mais elle s'y refusait en sifflant et en huant de nouveau. La foule se dispersa en menaçant de revenir le lendemain.

"Mercredi, la foule prépara une nouvelle démonstration : quelques individus étaient armés. Je plaçai des hommes dans la rue de la Paix pour maintenir la populace, si elle tentait d'envahir la place Vendôme, mais je donnai l'ordre de ne pas tirer.

"A une heure, une foule de dix mille personnes au moins s'avança et bouscula les premières lignes, arrachant les fusils des mains des gardes nationaux, frappant et maltraitant un grand nombre d'entre eux.

"Je commandai à la seconde ligne de se retirer lentement sur la place Vendôme et de maintenir la foule sans violence.

"On continua à désarmer les gardes; j'ordonnai alors à un bataillon de prendre position en travers de la rue de la Paix, près la place, pour résister à la foule par la force; mais je recommandai aux gardes de lever leurs fusils, pour montrer au peuple qu'ils avaient l'intention d'éviter toute effusion de sang.

"La foule essaya alors de rompre le cordon, et, vociférant contre le gouvernement et la garde nationale, elle finit par tirer des coups de revolver; quatre de nos hommes tombèrent. L'un d'eux mourut sur-le-champ; les trois autres sont dangereusement blessés.

"La garde nationale, trouvant que la foule voulait du sang, tira d'abord en l'air. Quelques gardes furieux, en voyant tomber leurs camarades, tirèrent dans la foule, tuèrent cinq personnes et en blessèrent une quinzaine. La foule se dispersa en désordre, et j'espère qu'elle ne recommencera pas une tentative de ce genre.

"Nous ne voulons pas la guerre, ni ne désirons pas nous entr'égorger, car nos ennemis sont à peine hors de la capitale.

"Que pouvons-nous faire? Le gouvernement a essayé d'enlever nos canons et de préparer une monarchie. L'Assemblée a une détermination fixe de nous imposer un roi. Nous voulons éviter une nouvelle effusion de sang."

Le général Bergeret exprime beaucoup de regrets que tant de sang ait été répandu.

C'est un petit homme, avec de grands yeux noirs, légèrement chauve. Il porte un képi de général, une redingote bourgeoise, un pantalon de garde national, et paraît tranquille, mais déterminé.

Nous lisons dans *Paris-Journal* :

"Le comité, le général Bergeret, le *Rappel* et le *Cri du Peuple* affirment qu'il y a eu provocation de la part des manifestants, et qu'ils ont tiré des coups de revolver, c'est un infâme mensonge. J'étais dans les premiers rangs, et j'affirme qu'il n'est point parti un seul coup de feu du côté de la manifestation."

Un incident à ce propos : Des gardes nationaux dissidents passent sur le boulevard, musique en tête. Un commandant, très brun, portant toute sa barbe, parade au milieu d'eux sur son cheval, le sabre nu.

La foule rassemblée des deux côtés sur les trottoirs, les regarde passer silencieusement.

Devant la rue Drouot, les gardes sont salués par leurs "frères" qui occupent la mairie.

On crie : "Vive la République!" A ce moment, un incident se produit. Un jeune homme refuse de saluer le bataillon. Quelques hommes le trouvent mauvais et veulent le contraindre à lever son chapeau. Il ne fait pas attention à leurs menaces. Quelques personnes réunies autour de lui, lui demandent pourquoi il ne veut pas crier "Vive la République!" comme les autres.

"—Mais ne savez-vous pas, leur cria-t-il énergiquement, que c'est le bataillon de ces misérables qui vient de tirer à la place Vendôme!"

Aussitôt un mouvement de réaction se produit. Au lieu d'acclamer les gardes qui passent, on les hue et on les siffle.

"—A bas les assassins! crie la foule."

Un rassemblement se forme aussitôt autour des hommes de la rue Drouot. Les premières sentinelles sont bousculées. Quelques coups de feu partent des derniers rangs.

DISPOSITIONS DES INSURGÉS.

Le jeudi matin, on affiche une nouvelle proclamation du Comité central déclarant qu'en présence des événements qui se sont accomplis la veille, il est résolu de repousser par la force toutes les manifestations d'un caractère hostile. Le comité ajoute qu'il est décidé à surmonter toutes les difficultés.

Si les partisans de la légalité semblent se réveiller et vouloir résister à l'insurrection, celle-ci, de son côté, s'apprête à agir vigoureusement.

L'aspect de la Grève est un peu différent de celui du 22; les canons ne sont plus au milieu de la place, ils ont été rapprochés de l'Hôtel-de-Ville et longent maintenant le trottoir. Toutes les issues sont gardées par des factionnaires rapprochés qui laissent pénétrer seulement les personnes munies d'un laissez-passer d'une commune (mairie) quelconque.

Quiconque aurait voulu entrer à l'Hôtel-de-Ville avec une ancienne carte du [illegible] [illegible] ne pas [illegible] aux cartes. Des estafettes viennent en grand nombre. Des porteurs de dépêches sont en grande [illegible] des individus qui ne [illegible] bataillons de garde qui [illegible]. A [illegible] La plupart des hommes paraissent très fatigués d'un si long service; beaucoup sont étendus sur les trottoirs.

Les abords de l'Hôtel-de-Ville sont interceptés par huit barricades assez [illegible].

La barricade de la rue du Temple a été également armée de deux pièces.

Le comité central a enrôlé dans ses compagnies de marche la plupart des hommes détenus il y a peu les portes de la prison militaire. Parmi ces soldats condamnés se trouve un artilleur, détenu au Cherche-Midi, sous l'inculpation de désertion. Sera-t-il plus fidèle à ses nouveaux chefs qu'il ne l'a été aux anciens?

Cluseret est toujours au ministère de la guerre, où il organise avec des mobiles et des déserteurs des bataillons d'insurgés.

Les factieux ont donné pour chef à la portion de la garde nationale qui marche avec eux, un certain M. De Bisson, ambitieux du bas étage, dont le gouvernement impérial lui-même (auquel il avait cherché à se recommander par un bonapartisme des plus exaltés), n'avait pas voulu accepter les services.

Dans la soirée du 22, vers 8 heures, 4,000 à 5,000 gardes nationaux descendent de Montmartre, emmenant avec eux plusieurs pièces de canon, avec toutes les munitions nécessaires pour utiliser ce matériel de guerre. C'est à l'Hôtel-de-Ville que cette petite armée, si toutefois on peut donner ce nom à une pareille bande de sacripants, est allée prendre position.

A deux heures du matin, est encore passée une pareille bande, accompagnée également de canons et prenant pareillement la direction de l'Hôtel-de-Ville. C'était un honteux assemblage de gens avinés, marchant à la débandade, et, avec un demi escadron de cavalerie bien résolu, on les aurait mis en moins de cinq minutes dans la plus complète déroute. Ce sont pourtant ces misérables-là qui terrorisent, depuis huit jours, presque tout ce qui reste encore d'honnêtes gens dans Paris.

La *Commune*, du 1er germinal an 79, journal rédigé par des rédacteurs du *Combat* et du *Vengeur*, publie sous ce titre : *Le Maître frère*, un article dont voici la conclusion :

"Prenez-y garde! vos trois empires et vos quatre royautés ont mal fini : Gare à la Hache. Tant va le manche aux mains du roi qu'à la fin le tranchant tombe sur son cou."

De cette déclaration il est bon de rapprocher le langage tenu, dans la *Nouvelle République*, par M. Paschal Grousset, qui glorifie l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, et ne comprend pas que l'on s'attendrisse sur le "supplice de quelque brigand à graines d'épinards qui aura trouvé, derrière une barricade, le châtiment qui lui était dû."

Après son coup de main à la mairie du 6e, M. Lullier s'est porté sur le Luxembourg. Là, il a sommé le 43e de ligne, le seul qui soit resté armé, de livrer immédiatement ses armes. Des protestations bruyantes n'ont pas tardé à lui montrer qu'il s'adressait mal. Alors, il a dit qu'il se contenterait de la remise des trois canons dont les soldats disposaient.

Le digne chef du 43e de ligne, qui a combattu avec tous les siens dans le Nord, sous les ordres du général Faidherbe, a signifié à M. Lullier d'avoir à se retirer. Il lui a appris, par la même occasion, que le lendemain, à midi précis, il se rendrait, à la tête de ses troupes, à Versailles. M. Lullier lui a fait promettre de ne pas partir avant l'heure susdite. On l'a entendu dire qu'il se trouverait avec soixante mille soldats de Belleville pour empêcher cette retraite si fière et si significative. A midi et quart, ni M. Lullier, ni ses légions ne s'étaient encore montrés.

—Partons, dit alors le colonel. Que ceux qui ne veulent pas venir avec moi, dit leur commandant, ne se gênent point.

—Nous irons tous, crièrent ces braves soldats.

Et le 43e, musique en tête, s'est rendu à Versailles avec armes et bagages en traversant Paris.

Nouvelle preuve qu'il suffit d'un peu de courage.

Le soir même, Lullier a éprouvé un tel accès de folie, que ses collègues, qu'il voulait faire fusiller comme des traîtres, ont été obligés de le transporter dans une maison de santé, où il a fallu lui mettre la camisole de force. Voilà pourtant les hommes à l'ambition ou à l'inanité desquels Paris est en ce moment livré.

LA JUSTICE INTERROMPUE.

Au Palais, les juges, les avocats, les greffiers, tout le personnel de la maison a pu entrer, aller, venir, sous les yeux de messieurs les huissiers munis de fusils.

Au tribunal correctionnel, les prévenus faisaient défaut, et les gendarmes aussi. Ni prévenus, ni gendarmes. Voilà comme c'est maintenant.

Cela simplifie un peu la besogne des tribunaux de répression. On a dressé procès-verbal de la séance. Ni prévenus, ni gendarmes, ce n'a pas été long.

A la cour d'assises, même jeu.

Sur le quai de l'Horloge, les gardes nationaux bellevillois ont croisé la baïonnette pour empêcher les conseillers à la cour de cassation de se rendre à leur service ordinaire.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES.

—Voici ce qui s'est passé, d'après M. de Rothschild, à la Banque de France, où un million a été livré aux insurgés. Les délégués du comité central avaient été le trouver et avaient réclamé de lui un prêt de CINQ CENT MILLE FRANCS. M. de Rothschild avait décliné l'autorité du prétendu gouvernement nouveau, et avait déclaré, en outre, que ses caisses étaient vides, et qu'il lui était impossible de livrer le premier franc de la somme réclamée. Il ajoutait qu'il était bien plus logique de s'adresser à la Banque, créditaire accoutumée du gouvernement.

Sur ces explications, les délégués se rendirent à la Banque. Là, la même demande se trouva encore déclinée. On proposa néanmoins aux délégués de leur verser l'argent dont ils avaient besoin, s'ils se présentaient munis d'un ordre régulier, émanant du ministère des finances.

Nouveau voyage de délégués au ministère des finances, où, soit par suite d'une pression quelconque, d'un accord ou même d'un ordre secret de Versailles, satisfaction a été accordée à nos délégués qui, fort empressés et fort joyeux, sont retournés à la Banque, où un *million* leur a été remis sur un ordre de payement régulier délivré par le Trésor.

La Banque, qui, dans la journée du lundi, avait mis à la disposition du comité de l'Hôtel-de-Ville (lequel l'avait menacé de faire piller Paris en cas de refus) environ un million, a positivement déclaré qu'elle ne se soumettrait pas de nouveau à une contribution de ce genre. Comme contrepartie, d'ailleurs, elle a fait connaître à MM. les maires qu'ils trouveraient chez elle les fonds nécessaires pour payer l'indemnité allouée aux gardes nationaux nécessiteux; mais à la condition qu'ils seraient au préalable réintégrés dans leurs mairies. On cite déjà plusieurs bataillons fédérés, qui, ayant eu la preuve trop palpable qu'ils n'avaient plus rien à attendre du *comité*, ont séparé leur cause de la sienne et se montrent disposés à faire cause commune avec les partisans de l'ordre.

Au ministère des finances, M. Varlin, le préposé du comité, réclame énergiquement à un employé les clefs des caisses. Celui-ci est imperturbablement les celles sur les serrures, et, les clefs à la main, se retire devant le *ministre* stupéfait :

—Vous voyez, monsieur, dit-il, que je m'en vais les mains et les poches vides. Je vous souhaite de pouvoir en dire autant."

C'était le 22 qu'on devait payer le coupon du 4 1/2 pour cent, mais aucun payement n'a eu lieu, on n'a même pas laissé pénétrer à l'intérieur du ministère des finances, les rentiers qui s'y présentaient pour toucher leur semestre, comme s'il l'on eût craint de leur laisser voir que les caisses avaient été ouvertes avec effraction et qu'il ne s'y trouvait plus rien. Voilà donc un commencement de *liquidation sociale*. Heureusement que cela n'aura qu'un temps, et que le mal du moment pourra être plus tard réparé.

Le comité central n'a pas d'argent, mais il a de la mémoire; il s'est souvenu de la planche aux assignats, et il l'a ressuscitée. Il s'est donc mis à en fabriquer, et l'on commence à se les montrer, dans Paris, à titre de curiosité, mais de curiosité qui effraye.

Elle est plus que menaçante pour le crédit public, cette planche aux assignats, si peu qu'elle fonctionne.

A l'exemple du comité et avec son autorisation, certaines municipalités se sont mises, elles aussi, à fabriquer des assignats à leur taille, sous le nom de bons de délégations.

LA PRISE DE VINCENNES.

On rapporte que si Vincennes est tombé au pouvoir de l'insurrection, c'est grâce à une déplorable méprise.

Lorsqu'une troupe de gardes nationaux armés s'est présentée pour demander l'occupation de Vincennes, le commandant lui a demandé si elle était de Montmartre ou de Belleville. "Bien au contraire, lui répondit-on, nous venons pour empêcher que le comité central s'empare de la forteresse et de tout ce qu'elle contient." Le commandant rassuré, et heureux du concours de ces bons citoyens, n'a fait aucune difficulté. On devine le reste : les soldats ont fraternisé avec les nouveaux occupants.

EXCÈS DES INSURGÉS.

Arrestation.—Le lendemain de l'échauffourée de la place Vendôme, le colonel Langlois, Schœlcher et l'amiral Saisset ont été condamnés à mort par contumace par les membres du comité central.

Leurs élus d'hier sont leurs victimes aujourd'hui.

Le même jour ont été arrêtés par eux : le brave commandant des mobiles de la Loire-Inférieure, M. de Lareinty ; le général Mellinet; M. Clande, à ciel commissaire de police; M. Pauffin, juge d'instruction; M. Pérot de Chezelles a été recherché; en outre son cabinet, situé dans la partie nord du Palais de Justice, a été envahi la nuit dernière, ses dossiers ont été vus ou enlevés, et des inscriptions défendant toute instruction ont été apposées sur la porte.

M. Bonjean, ancien sénateur, avait envoyé un de ses domestiques à l'Hôtel-de-Ville, avec un petit mot pour M. le procureur général, annonçant à ce magistrat qu'il se rendrait à [illegible] qui l'attendait chez lui, jusqu'à cinq heures et demie du soir. Le [illegible] et le domestique ont été saisis, et, peu après, M. Bonjean lui-même était arrêté et transféré à la Conciergerie.

M. Louis Ulbach, rédacteur en chef de la *Cloche*, a été également arrêté et conduit à pied d'Auteuil à l'Hôtel-de-Ville, entre quatre gardes nationaux, uniquement parce qu'il voulait aller à Versailles.

A la gare d'Orléans, étaient placés des factionnaires de piquet chargés d'arrêter le général Ducrot. Ils disaient à tout passant qu'en vertu d'un jugement rendu par le comité [illegible], ils avaient l'ordre de fusiller le général.

Un décret de proscription a été lancé contre plusieurs rédacteurs en chef de journaux; ce sont MM. Adolphe Guéroult, de l'*Opinion Nationale*; Hector Pessard, du *Soir*; Eugène Tarbé, du *Gaulois*; Henri [illegible], du *Bien Public*, et Gaston de [illegible], de la *Patrie*.

De tous les signataires de *factums* municipaux, le public ne connaît que les citoyens Avoine père et fils, mécaleurs en plâtre, plus connu dans les clubs que dans leurs ateliers.

Pillage.—Au nom du comité central, on réquisitionne de tous les côtés, à Paris. Un marchand de vins de la rue Soufflot a été forcé de livrer ainsi 72 litres de vin.

Le 22, vers 7 heures, à la gare Montparnasse, une bande de gardes nationaux s'est introduite et livrée au pillage de wagons qui se trouvaient là. Des tonneaux contenant des jambons, des caisses renfermant des conserves alimentaires ont été défoncés. On a aussi, par passe-temps, crevé de grandes pipes de vin et d'eau-de-vie.

Un bataillon dissident a pillé les magasins de M. Godillot.

On distribue, à l'Hôtel-de-Ville, des sabres, des pistolets d'arçon, des fusils de toute provenance.

Un certain nombre de fusils Dreyse, provenant du champ de bataille de Champigny, sont remis à ceux qui en demandent. Aucune preuve d'identité n'est demandée. Quelques citoyens ont un dreyse et un chassepot. Un gamin de seize ans environ, haut comme une botte de gendarme, mène sur le pavé un grand bruit de ferraille. En effet, le bambin est attaché par une ficelle à un immense sabre de uhlan. Sur son épaule est un chassepot dont le sabre baïonnette est énorme, avec le sabre de cavalerie, une musique infernale.

Au Champ-de-Mars un artilleur vend son cheval 60 francs.

Certains individus qui, dans un excès de zèle révolutionnaire, ont enlevé plusieurs fusils, les revendent à présent dans les prix doux : 9 fr. le chassepot, 12 le remington; la tabatière et le piston se donnent.

Meurtre.—Dans l'après-midi du 22, un gendarme, le képi sur l'oreille, flâne dans la rue des Martyrs. Il est légèrement ému, sa démarche est quelque peu titubante. Un [illegible] A bas la [illegible].

La foule s'amasse, le gendarme est saisi, jeté à terre. Il se relève, et en se débattant blesse légèrement une femme à la joue.

Alors la foule se jette sur le malheureux, en un clin d'œil il est ficelé et jeté sur une charrette à bras.

Vingt personnes s'attellent au véhicule, qui gravit la rue des Martyrs. Arrivé à la barricade, le patient est jeté à terre et littéralement porté jusqu'au haut des buttes. Parfois le malheureux tombait et était relevé à coups de pieds. Arrivé à la batterie, il fut remis aux mains des gardes de la butte. Quelques instants après, un coup de feu se faisait entendre.

Un meurtre de plus était consommé.

Voici dans sa terrible naïveté le rapport fait le 23 par le général commandant à Montmartre. On le nomme Garnier.

RAPPORT DU 20 AU 21 MARS.

Rien de nouveau.

J'ai reçu les rapports des différents chefs de poste. La nuit a été calme et sans incidents.

A dix heures cinq minutes, deux sergents de ville déguisés en bourgeois sont amenés par des francs-tireurs et fusillés immédiatement.

A midi vingt minutes, un gardien de la paix, accusé d'avoir tiré un coup de revolver est fusillé. A sept heures, un gendarme, amené par des gardes du 28e, est fusillé.

Le général Garnier trouve que tout cela n'est rien.

Quatre cadavres!

Trouvera-t-il aujourd'hui qu'il y a du nouveau?

☞ Voulez-vous vous bien porter? Faites usage des célèbres Amers Peychaud.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches Transmises à l'Abeille.)

Même situation à Paris.

Divers engagements.

Rapports contradictoires.

Un grand coup préparé par le gouvernement de Versailles.

L'ancienne Garde Impériale va entrer en ligne.

12,000 hommes sont prêts à marcher.

NOUVELLES EUROPEENNES.

Versailles, 12 avril.—La canonnade autour de Paris se fait entendre moins fréquemment aujourd'hui et rien d'important n'a transpiré.

Londres, 12—Le steamer Baltimore a touché aujourd'hui à Southampton.

Des dépêches de Versailles rapportent un engagement considérable dans le voisinage du fort de Montrouge et près d'Issy et de Vanvres. Au moment du départ de la dépêche, les occupants de Vanvres et d'Issy et des forts où les insurgés étaient assemblés en forces immenses, disputaient chaque pouce de terrain.

La partie sud de la ville n'a pas encore été bombardée par les troupes du gouvernement, mais si les insurgés continuent à tirer des forts et ne montrent aucun signe de soumission, on se propose de bombarder la partie sud de la ville.

Le pillage des bâtisses publiques par une populace composée d'hommes et de femmes, continue. Plusieurs églises ont été pillées et souillées.

Paris a coupé toutes les communications avec le monde extérieur. Aucun message, aucun messager ne peut partir sans une passe signée par le général Dowbrowski.

Paris, 12 avril, midi—Une forte canonnade non-interrompue a été maintenue depuis hier soir, entre Châtillon et les forts du Sud. L'infanterie est aussi engagée. Le bruit des mitrailleuses et de la mousqueterie a été incessant depuis ce matin, 5 h.

La canonnade a recommencé à la Porte-Maillot et à la Porte des Thernes, et elle est aussi violente qu'au Sud. On se bat maintenant au bois de Boulogne et à Asnières. La Commune envoie des renforts aux troupes insurgées. Les blessés arrivent en grand nombre. Les pertes sont fortes.

Des rapports officiels de la Commune prétendent que les troupes de Versailles ont été repoussées, mardi soir, contre les forts du Sud et que leur perte a été lourde, tandis que celle des forces de la Commune a été très légère. La Commune croit que l'attaque avait pour but de masquer une tentative pour emporter par surprise la Porte-Maillot.

Le bruit vient de Vaugirard que les gens de la Commune ont perdu le parc d'Issy où ils étaient retranchés et que le commandant du fort d'Issy a été fusillé par ses hommes.

Vienne, 12 avril—M. Jay, ministre des Etats-Unis, a reçu une dépêche du président Grant exprimant ses regrets de la mort de l'amiral Tegethoff.

Berlin, 12—Le journal officiel d'aujourd'hui dit que l'Allemagne n'interviendra dans les affaires de France que lorsque cela deviendra nécessaire pour la protection de l'argent qui lui est dû.

Marseille, 11—Les procès des chefs de l'insurrection qui a eu lieu récemment dans cette ville, a commencé et les affaires de Pelletier et de Crémieu, sera décidé vers jeudi. Le calme règne.

Paris, 11 au soir, par Londres, 12—Hier un sergent de la garde nationale a blessé un Prussien à St-Denis. Il s'en est suivi un conflit entre les Français et les Prussiens. Quelques membres de la Commune se sont bientôt montrés avec un pavillon de trêve, mais les Prussiens ont refusé de le reconnaître. Le conflit n'en a pas moins été terminé.

Londres, 12—L'*Echo de Cologne* dit : Les prisonniers français quittent l'Allemagne pour retourner en France en nombre de 1,000 par jour. Le même journal dit qu'on ne permet de partir qu'à ceux qui sont favorables au gouvernement de Versailles.

Bruxelles, 12 avril—Le représentant de Baden, à la conférence de paix, est arrivé ici, il n'y aura pas de séance cette semaine.

Paris, 11 avril—Hier soir, cinq canonnières firent vapeur au pont de la Concorde et s'engagèrent. Le feu a été lourd, mais le résultat est inconnu. Ce matin, à 6 heures, le feu des forts a été repris avec une vigueur nouvelle.

Les troupes de Versailles sont accusées d'employer des balles explosives. On en a trouvé au fort de Vanvres.

Au fort d'Issy on a découvert que les verrous des portes avaient été tirés ou cassés, ce qui ferait croire à la présence de traîtres parmi les gardes nationaux.

Une réunion de femmes aura lieu ce soir dans le but de s'organiser pour la défense de Paris.

Dombrowsky a lancé des ordres portant que personne ne pourra quitter Paris sans permission.

Les Prussiens à St Denis ont reçu 5000 hommes de renfort. Ils rapportèrent, néanmoins, le traité de Versailles.

Thiers a émis une nouvelle proclamation où il dit que les généraux McMahon, Ladmirault et Lecy ont tous pris leurs commandements et que Vinoy conduit la réserve. L'armée augmente chaque jour. Le président et l'Assemblée sont en bonne intelligence et dévoués à leur œuvre.

Ne faites pas attention aux rapports contraires. Il n'est pas vrai qu'une fraîche conspiration ait éclaté dans nos rangs. Des mesures irrésistibles se préparent pour mettre fin à l'effusion du sang. Les bons citoyens sont sûrs de n'avoir rien à craindre.

Versailles, 11.—Ce soir, on doit porter au [illegible] qui rendra Paris au gouvernement légitime. Les anciennes armées en marche. Les soldats et les marins doivent former [illegible] d'attaque. 12,000 hommes de la vieille garde impériale sont prêts à marcher au premier signal et à [illegible].

... sont pas 12,000 hommes de la même garde seront prêts dans 10 jours. Il y a maintenant 110,000 hommes à Versailles.

L'église de Notre-Dame de Lorette a été saccagée.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 12—L'évêque Martinez est arrivé aujourd'hui par le steamer Columbia, Valmaseda ne lui ayant pas permis de revenir, il n'a pu débarquer. On ne sait pas encore s'il ne sera pas obligé de retourner en Espagne. L'affaire cause beaucoup d'excitation.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 12—Sénat.— La résolution de M. Sherman chargeant le comité de finances d'examiner, pendant l'ajournement, le meilleur système de réduire les taxes, a été adoptée.

M. Robertson demande que l'ordre des affaires soit amendé de manière à permettre l'examen du bill d'amnistie de la Chambre. M. Edmunds a objecté et la motion est renvoyée à demain. Le bill des Ku-Klux est discuté mais on n'a pas voté.

CHAMBRE.—La Chambre reprend le bill des allocations du déficit. L'amendement du Sénat allouant $12,000 pour le bénéfice des personnes âgées et indigentes dans le district de Columbia.

Grande discussion mais pas de décision sur l'amendement rappelant la loi qui requiert que le Congrès se réunisse le 4 mars. L'amendement avait passé mais il a été reconsidéré.

NOUVELLES DIVERSES.

Kingston, Jamaïque, 11. — Nombre d'espions haytiens sont arrivés ici pour surveiller les réfugiés et rapporter tout mouvement tendant à l'annexion d'Hayti aux Etats-Unis.

Des dépêches du gouvernement britannique annoncent la détermination du cabinet à faire du Honduras une colonie de la couronne, pour former une partie de la confédération des Indes Occidentales. L'escadre anglaise qui est ici doit aller à la Havane. Le Dacia est allé poser un câble entre St-Thomas et Demerara. Le Suffolk cherche toujours le câble de Porto Rico. Il a un temps très favorable.

Les autorités ont saisi 64 colis d'armes et de munitions qui étaient cachés à Salt Key pour être portés aux Cubains. Ils seront vendus à l'encan.

Memphis, 12 avril—Il y a eu une légère gelée la nuit dernière, mais peu de dommages.

Austin, Texas, 12 avril—Le train de Kearl et Miller, chargé de coloniaux pour Chihuahua, à destination du fort Bayard, a été attaqué près des frontières par une nombreuse bande d'Indiens. Kearl et sa femme et cinq autres Américains ont été tués.

Les troupes mexicaines de la frontière de Chihuahua ont poursuivi la bande au-delà de la frontière, sur le territoire des Etats-Unis et ont tué et capturé 30 Indiens. Les troupes des Etats-Unis au fort Goodwin, qui étaient parties pour protéger les Indiens, se sont rencontrées avec les troupes mexicaines et il s'en est suivi un combat dans lequel l'officier commandant le fort Goodwin et 40 soldats américains ont été tués. Les Mexicains étaient au nombre de 200.

St-Louis, 12 avril—Jas. et Wm. Haynes, porteurs de la malle, entre Iron Mountain et Poplar Bluff, dans le sud-ouest du Missouri, ont été amenés ici, hier soir, sous l'accusation d'avoir volé la malle. Nombre de lettres et une forte somme d'argent ont été trouvées en leur possession.

Chicago, 12 avril—La Législature de l'Illinois a passé une résolution pour une session extraordinaire à Chicago, en novembre prochain.

Minneapolis, Minnesota, 12 avril—Il y a eu ici un immense meeting pour dénoncer la révocation du colonel T. M. Aldrich et la nomination du Dr. Keith à sa place. Le colonel Aldrich a été le premier représentant du Minnesota au Congrès des Etats-Unis.

San Francisco, 12—Wm. H. Seward Jne et MM. Knapp et Osborne et leurs dames passeront quelque jours avant de faire un tour dans l'Etat.

Onze négociants sont arrivés ici par la barque Sancho, avec 130,000 cartons d'œufs de vers à soie, coûtant au Japon $675,000. Ils avaient été commandés par une maison française à 5 piastres le carton, mais l'ordre avait été contremandé par suite de la guerre. Les négociants japonais frétèrent alors le Sancho et expédièrent tout le lot pour ce marché. Ils ont dit la meilleure récolte qu'on ait eu depuis [illegible].

Le steamer Ajax, d'Honolulu, avec les malles, est en retard de 3 jours.

Le procès Fair-Crittenden continue à captiver l'attention publique. Fair avait une mauvaise réputation avant d'avoir affaire à Crittenden. Plus de 100 lettres d'amour, échangées entre eux, ont été publiées et d'autres sont promises.

San Francisco, 12—Les nouvelles reçues de toutes les parties de l'Etat disent que les pluies ont été favorables aux récoltes de grains et de bétail promet d'être les deux tiers de la moyenne. La sécheresse n'affectera ni les vignes ni les vergers.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 12, au soir—Cons. 93 7/8. 5 20, de 62, 91 7/8.

Liverpool, 12, au soir—Coton calme. Mid. Uplands 7 3/8 à 7 1/2. Orléans 8 3/8. Vendu 10,000.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 12, au soir—Argent facile de 5 à 6. Change 9 7/8 à 10. Or 10 1/4 et 10 3/8. Louisiane 68 et 69 1/2. Levée 73 et 68.

New York, 12, au soir. — Coton plat et lourd. Vendu 3450 balles. Mid. uplands 14 7/8.

New York, 12—62 propositions pour des bonds se montant de 7,419,550 à 110, 40. On remettra 2,000,000 à 109, 60 et 109, 62. Exportation d'espèces aujourd'hui : $1,000,000.

New York, 12—Sucre modérément actif. Beau et bon raffiné 8 7/8 et 9 1/2. Mélasse en bonne demande.

New-York, 12 avril—Gouvernements fermes et inactifs. 10-40, 109 1/2.

Savannah, 12—Coton en demande modérée. Mid. 14, Stock 58,045 balles.

Charleston, 12—Coton calme. Mid 13 3/4 à 14. Stock 20,341 balles.

Galveston, 12. — Coton calme et ferme. Bon ordinaire 13 1/4. Stock 84,854 balles.

Mobile, 12—Coton plat. Mid. 14 à 14 1/4. Stock 41,451 balles.

Memphis, 12—Coton calme. Mid. 14 1/4.

Cincinnati, 12—Coton en demande modérée; mid. 14 1/4. Farine ferme et en demande modérée; de famille 6 20 à 6 50. Maïs plat et sans changement. Porc, plat et incertain, à 19 25 à 20 00. Graisse inactive à 11 1/4. Bacon, plat et fléchissant. Whiskey inactif à 88.

St-Louis, 12—Farine inactive, superfine 5 45, extra 5 80, maïs plat et incertain, en sac 56 et 58, avoine en baisse; whiskey 87 1/2; porc 19 50, bacon, épaules 7 1/2 à 7 3/4, graisse nominale.

Louisville, 12—Coton sans changement, mid. 13 1/4; farine bien tenue et en demande, extra de famille 6 12, jambons fourrés 15, commune 14, graisse 12, whiskey inactif à 88.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Vicksburg, 12—Descendant : le steamer Belle Lee. Temps clair et chaud.

Memphis, 12 avril—Descendant, les steamers Robt. E. Lee et Mitchell.

Louisville, 12—Arrivés : l'Edinburg, de la Rivière Rouge; le Mary Houston, de la Nlle-Orléans, et le Nightingale, de l'Arkansas.

Cincinnati, 12—Arrivé : le Messenger, de la Nlle-Orléans. Parti, le steamer St-May, pour le même port.

St-Louis, 12—Arrivé : le navire le N. S. Garner, de la Nlle-Orléans.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 12, 6 p. m.—Arrivés : le navire Doctor Barth, en 20 jours de New-York, sur lest; le navire Southern Chief en 44 jours de Liverpool avec une cargaison générale; la barque Brothers en 17 jours de Boston, avec une cargaison générale; le navire Freeman Clark en 5 jours de Savannah sur lest.

(*Dépêches d'hier soir.*)

AMÉRICAINS TUÉS PAR DES MEXICAINS.

Galveston, 12—Une dépêche d'Austin au Galveston *News* dit que le sénateur Fountain du district d'El Paso, donne la lettre importante suivante de San Elizario du 31 mars. Cette lettre contient un extrait du *Borderer* publié à Las Cruces, Nouveau Mexique :

Le Dr. Camigo, officier civil en chef à El Paso, a reçu par un courrier à cheval venant de Chihuahua le rapport qui suit :

Le col. Terrazas poursuivait les Indiens, qui ont commis les meurtres mentionnés dans la note ci-annexée, et ces Indiens qui étaient du fort Goodwin tachaient de repasser la frontière du côté des Etats-Unis pour leur protection, mais ils furent attaqués. 40 furent tués et environ 40 faits prisonniers.

Le commandant du fort Goodwin, informé de cette affaire par ceux qui avaient échappé, sortit pour protéger les Indiens et rencontra les Mexicains. Alors eut lieu un engagement où le commandant et 40 soldats américains ont été tués. La force mexicaine comptait 300 hommes.

Extrait du Borderer.—Le train de wagons de Kearl et Miller, chargé de bœufs, a été attaqué par les Indiens sur la route de Philadelphia au fort Bayard. Entre Conne Grandes et Covalan, quelques hommes de l'escorte se portèrent à 4 milles en avant du train et furent, près de la frontière, attaqués par une forte bande d'Indiens.

Kearl, sa femme et cinq autres américains ont été massacrés et leurs corps ont été horriblement mutilés. Leurs têtes ont été coupées et mises à côté de leurs corps. La tête de Kearl a été placée à côté de sa femme et la tête de cette dernière a été mise sur la poitrine de Kearl. Les tués sont M. et Mme Kearl, Geo. Hopper, M. Belliland, Chas. Dolard et d'autres dont les noms n'ont pas été donnés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Londres, 12 avril.— Des dépêches de Paris au *Times* de Londres dit que le bruit courait hier soir que Montrouge avait été pris.

On s'attend aujourd'hui, mercredi, à un grand mouvement par les troupes de Versailles. Une dépêche de cette dernière ville au *News* de Londres dit que le camp de Satory a été levé et que les troupes marchent sur Paris.

Les Prussiens ont établi à St-Denis une batterie dont les canons sont braqués sur Paris.

On rapporte que le curé de la Madeleine a été assassiné par la populace.

Une dépêche de Paris au *Telegraph* de Londres dit que l'église de Notre-Dame de Lorette a été mise au pillage. Les occupations continuent.

Paris, 11, six soir, par Londres, 12 — La canonnade devant Paris a recommencé et nombre de bombes tombent près de la porte Maillot et dans les Champs-Elysées.

Des placards conseillant des mesures conciliatrices à l'égard du gouvernement de Versailles ont été détruits. Les femmes de Paris ont été invitées à former une organisation militaire pour la défense de Paris.

Le fort Montrouge a été attaqué cette après-midi par l'armée de Versailles. On entend une forte canonnade et un grand feu de mousqueterie.

☞ Faites porter vos *Illustrations* à domicile, en vous abonnant chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

☞ Grâce au ROBERT E. LEE, les familles font des épargnes, chapeaux presque gratis coin St-Louis et Royale.

☞ Quel fil employez-vous? Le fil supérieur, le fil sans pareil est celui de Williston, (*Williston's corded Six Island Spool Cotton*), qui se vend rue des Magasins, No. 25. Il excelle celui de toutes les autres fabriques. On n'en trouve de meilleur nulle part.

☞ Il ne suffit pas de devenir riche, il faut pouvoir jouir de sa fortune, une bonne santé est indispensable. Les Amers Peychaud sont le meilleur moyen à employer pour atteindre ce but.

☞ Avec $2 00, l'on obtient l'Histoire illustrée du Siége de Paris, chez Roux-Rey & Bech, 20, rue Royale.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE DES WARRANTS LEGISLATIFS.—A l'ouverture de l'audience de la Huitième Cour de District, il a été convenu hier que les pétitions de tous les intervenants seraient réduites à une seule. Le juge Dibble a dit qu'un writ de mandamus ne peut être demandé dans une réponse ou dans une intervention, il faut qu'il y ait une action et une action intentée.

L'injonction alors a été accordée et l'affaire a été remise pour être jugée à samedi prochain. Dans l'intervalle, toutes les interventions devront être enregistrées.

Un des témoins dans cette affaire, le général McMillan, membre du Sénat d'Etat, quand on lui a demandé depuis combien de temps il faisait partie de l'Assemblée générale de la Louisiane, il a répondu: "Depuis la reconstruction et la civilisation et le nouveau régime."

UNE AUTRE INTERRUPTION DANS LE DESSECHEMENT DE LA VILLE.—Mme Myra Clark Gaines, armée d'un décret de la Cour des Etats-Unis et secondée par l'action active du marshal, a pris possession des terrains qui suivent dans les limites de la ville. Tout l'espace compris entre les rues Duport, Salcedo, Ste-Anne et St-Pierre, et tout l'espace compris entre les rues St-Pierre, Orléans, l'Avenue Hagan et la route Gaine. Dans cette dernière section se trouve établie une des machines de desséchement de la ville.

Le marshall agit dans ce cas conformément au décret du juge Bradley, de la Cour Suprême des Etats-Unis, dans le procès de Myra Clark Gaines contre Miguel J. Lizardi et d'autres par lesquels il faut compter la ville.

Mme Gaines entre ainsi en possession non seulement des terres désignées plus haut mais encore de toutes les améliorations qui se trouvent dessus. En conséquence, la machine de desséchement de la rue d'Orléans, vers le bayou St-Jean, n'appartient plus à la ville mais à Mme Gaines.

Qu'en fera Mme Gaines? La mettra-t-elle en opération, quand ce ne serait que pour protéger les terres? Mais les frais qu'elle encourra lui mangeront tout le gain du procès, et si la machine cesse de travailler, ces terres perdront toute valeur de location et de vente. Nous supposons que Mme Gaines ne se prévaudra pas de son succès à la Cour Suprême pour obtenir de la ville une compensation pour dégâts. Ce que les autorités municipales ont offert depuis deux ans au bien saisi, et, cette dame, dans son propre intérêt, ferait bien de l'accepter.

ACCIDENT DE LAMPE.—Mardi soir, vers 9 heures, l'explosion d'une lampe à huile de charbon a mis le feu aux meubles d'une chambre dans la maison de Mme Baptiste, rue du Camp, entre les rues Valence et Bordeaux. Cet accident a tout d'abord fait naître une grande alarme, mais on est parvenu à éteindre assez promptement l'incendie pour qu'il n'en soit pas résulté beaucoup de pertes.

ACCIDENT.—La police rapporte qu'un petit garçon âgé de 4 ans, nommé Louis Boujean, dont les parents demeurent rue Roman, No 285, a été grièvement blessé, hier soir, vers les 6 heures, par le char No 83, rue Esplanade. On ne dit pas comment l'accident est arrivé, mais le fait est que le petit Louis a une jambe fortement contusionnée et qu'il a eu une coupure à la tête, sur son cou à la marque d'un coup de fouet.

NOUVELLE-ORLÉANS, LE 12 AVRIL 1871.

A MM. les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Dans le compte-rendu des procédures du Conseil de Ville, publiées dans l'*Abeille* d'hier, vous annoncez que des charges ont été portées contre moi, puis référées à un comité des Administrateurs pour investigation.

Je regrette que vous n'ayez pas expliqué la nature de ces charges, afin que le public pût juger immédiatement de l'infâme persécution qui a pour but de me débarrasser d'un magistrat déterminé à faire son devoir honnêtement et à réprimer, autant que faire se peut, les abus de pouvoir de certains officiers de Police.

Cela dit, voici les charges portées contre moi par un certain Octave Rey, Capitaine de Police du 4me District, personnage ignorant et présomptueux qui s'imagine pouvoir commander impunément l'Officier de Police et de Recorder à la fois.

Il m'accuse d'avoir retenu mes pouvoirs en l'envoyant en prison pendant 24 heures, pour avoir méconnu et désobéi à un ordre de ma Cour. C'est là le résumé de la longue et ridicule accusation portée contre moi.

Très respectueusement, votre serviteur,
EUG. STAES,
11 avril—1 Recorder du 2me District.

MARIÉ, le 11 avril 1871, par le juge J. Ranney, M. PAUL PIETRI, de France, à Mlle EUGÉNIE BERTRAND, de cette ville.
Pas de cartes.

Décédé, mercredi, 12 avril 1871, à 3 heures et demie P. M., M. [illegible] DOLLIOLE, à l'âge de 72 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 13 du courant, à 4 heures, de la demeure de M. Le [illegible], de son fils [illegible], rue [illegible], entre Baptiste et Union.

Décédé, à minuit, MAURICE DARAY, âgé de dix-neuf mois, fils de [illegible] Daray et de Christine Boulanger. Les amis et connaissances des familles Daray et Boulanger sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 13 courant, à quatre heures de l'après-midi, rue du Bayou, entre Poydras et Perdido, No 135.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe sera dite à l'Eglise des Jésuites, rue Baronne près Canal, le vendredi 14 avril 1871, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de [illegible] DUGAS. Les parents et amis sont invités à y assister.

Bureau de la Compagnie de New Orleans City Rail-Road.

Nlle-Orléans, 12 avril 1871.

A une assemblée du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de QUATRE PIASTRES par action a été déclaré, payable aux actionnaires à dater du 25 de ce mois.
13 avril—1m WM. F. SINNOTT, Secrétaire.

AVIS AUX DAMES,

Marchandises de printemps et d'été

LION & PINSARD,

151 & 153....Rue du Canal....151 & 153

A COTÉ DE HOLMES.

VIENNENT de déballer un grand choix de RUBANS, CEINTURES, (Sashes), CRAVATES, GARNITURES pour robes et confections, VELOURS, DENTELLES, FRANGES et BEST-LES, MERCERIES de toutes sortes.

MAISON J. GALINIER

101 . . RUE ROYALE . . 101

Entre St-Louis et Conti.

OUVERTURE

De la saison de printemps et d'été.

Reçu par les derniers arrivages d'Europe : Un très beau choix de

CHAPEAUX DE PAILLE

achetés dans les fabriques [illegible].

Aussi—UN BEL ASSORTIMENT DE FLEURS FRANÇAISES. CHAPEAUX [illegible].

Prix très avantageux.

Avis aux Contribuables—Taxes d'Etat.

Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat—No [illegible], Premier District.

AUX CONTRIBUABLES [illegible] [illegible]

Nouveau Magasin

—DE—

QUINCAILLERIE,

239, Rue Vieille-Levée, 239,

ENTRE LES DEUX MARCHÉS.

Les entrepreneurs et ouvriers sont invités à examiner le STOCK parfaitement ASSORTI de ce magasin qui se compose des articles suivants : PEINTURES, COUPLETS, SERRURES, VIS CROCHETS, CLOUS, CADENAS, LIMES, SCIES et EGOINES, EQUAIRES, CISEAUX à charpentiers et menuisiers, HACHES, CASSE-TÊTES, VRILLES, TARRIÈRES, SOUFFLETS de forge, ENCLUMES, MEULES et MONTURES.

—Aussi—

FOURNITURES de ménage et BATTERIES DE CUISINE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, &c., &c.

Le public est invité à examiner l'assortiment et à venir constater la MODICITÉ DES PRIX. Le magasin est sous la direction de M. O. SNICHNAYDER, qui s'est fait si avantageusement connaître dans la maison Pillet.

Dix piastres de récompense.

Un PORTE-MONNAIE brun, contenant une somme d'argent en billets et en or, portant le nom d'Anne Porter, a été perdu hier soir. [illegible] rue Dumaine, [illegible] Esplanade. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui rapportera le porte-monnaie et son contenu au No 17, rue de Chartres.

COW PEAS. COW PEAS.

1000 Sacs POIS de la Caroline, de choix, du CLAY PEAS.
A vendre, à bon prix, par S. P. SNIDER & CO., No. 39, rue Tchoupitoulas.

LE BULLETIN DE NEW YORK,

JOURNAL HEBDOMADAIRE,

FINANCIER ET COMMERCIAL.

40 Broad Street, New York.

CE journal s'occupe de toutes les questions d'affaires et d'émigration. Prix : $5 par an.

Changement de Domicile.

LE DR. F. FORMENTO a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile au No 213 de la rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines.
Heures de consultations de 8 à 9 A. M. et de 3 à 4 P. M.
Heures de consultations à l'infirmerie de la rue du Camp, de midi à 2 heures.

Grande Réduction de Prix

—DANS LES—

MARCHANDISES SECHES,

—CHEZ—

PEPIN & TURCOTTE

162.........RUE DU CANAL.........162

(Maison Blanche, encoignure Baronne.)

VENANT de recevoir par les derniers steamers un magnifique assortiment de marchandises provenant des encans de NEW-YORK, nous les offrons en vente, à partir de LUNDI, 10 avril, à un tiers moins [illegible] que le montant de notre stock en général a été réduit de manière à soumettre les plus difficiles. Nous continuons dans les occasions [illegible] [illegible] à venir examiner notre stock et s'assurer des prix avant de faire leurs achats ailleurs.

Les marchandises suivantes ont été reçues dernièrement et seront mises en vente, LUNDI, 10 avril :

[illegible]

Un lot magnifique de—

[illegible]

MARCHANDISES SECHES

A bon marché,

Venant des Encans de New-York.

—CHEZ—

TURCOTTE & LAROSE,

JACKSON STORE.

Encoignure Ste-Anne et Chartres.

NOUS offrons en vente, à partir de LUNDI, 10 du courant, un grand stock de MARCHANDISES NOUVELLES que nous vendrons à des prix excessivement réduits. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

[illegible]

Les planteurs trouveront un grand choix de marchandises à leur usage et à des prix très bas.

Et un million d'autres articles trop longs à énumérer. 10 mars—6m PP

Cercles en Fer pour Balles de Coton.

BARTLETT & RAYNE,

Agents-Généraux, 63, rue Carondelet,

ANNONCENT respectueusement aux marchands de cercles en fer, et aux commerçants de la campagne en général, qu'ils ont en main un stock considérable de CERCLES EN FER [illegible] de la marque Arrow, ainsi de la seule sorte de fabrication anglaise de première qualité, par J. J. MC COMB, à Liverpool, Angleterre.
7 avril—3m mer jeudi sam

AVIS.

LES circonstances qui, pendant quelque temps, avaient empêché Messieurs Krug & Co. de Reims de pourvoir leur vin de Champagne ayant cessé [illegible] [illegible] que les marchandises ont été [illegible] [illegible] qu'ils ont [illegible] à leur agent [illegible].
A. BOUSSEAU & CIE., 26 & 28, rue St-Louis.
8avril—1m Nlle-Orléans, 4 avril 1871.

Redmond B. Mannion,

28........Rue Carondelet........28

EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres, DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne, M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Francfort.
Et toutes leurs correspondances. 11 mars—3m PP

JULES MOSSY,

NOTAIRE PUBLIC,

8........Galliar Court........8

21 mars—1m—PP Nouvelle-Orléans.

Livres de droit.

VENANT d'être reçus de New York, un grand assortiment de LIVRES DE DROIT, des meilleurs auteurs. Les avocats feront bien de venir examiner mon assortiment.
F. F. HANSELL, 23 Commercial Place.

Beurre. Beurre. Beurre.

LES propriétaires d'hôtels et de restaurants, les épiciers et les familles de campagne peuvent se procurer du BEURRE DU NORD [illegible] de New-York, frais, [illegible] chez [illegible], No 34 de la rue [illegible].

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de

LIQUEURS FRANÇAISES,

ABSINTHE, CURAÇAO, MARASCHINO, FERMÉS DE LA LOUISIANE,

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

Qui ont remporté les prix.

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU

TRICOU & BOISSEAU

86 - - Common St. - - 86

ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de CHAPEAUX [illegible], CHAPEAUX pour [illegible].

Courses de la Métairie.

RÉUNION DU PRINTEMPS—1871.

QUATRIÈME JOUR.

Jeudi, 13 avril 1871.

Première Course. — Bourse du Club $400 — Pour chevaux de tout âge—mille et demi.

1. M. Bryon entre le poulain bai brun de T. G. Moore, JOHN ..., 4 ans, par Lexington et Verona par imp. Yorkshire. Couleurs : bleu et blanc.

2. T. A. [illegible] entre la pouliche noire de A. Barnes, MOLLIE JAMES, 4 ans, par Lexington et Aimee, par imp. Albion. Couleurs : orange et bleu.

3. J. S. Mc Coy entre le cheval bai brun de A. C. Franklin, DONOVAN, âgé, par Bulletin et une jument issue de Ambassador imp. Couleurs : casquette blanche, veste bleue et ceinture rouge.

Seconde Course—Bourse du Club $[illegible]; un mille et demi.

1. A. Keene Richards entre la pouliche baie, LIDA GRISSOM, 4 ans, par War Dance et Wimbledon. Couleurs : gris argenté et roses.

2. Page M. Baker entre le cheval bai de T. G. Moore, CORSICAN, 5 ans, par Uncle Vic et jument issue de Sovereign imp. Couleurs : casquette bleue et veste bleue.

3. D. A. Wilson entre le cheval bai brun de M. Welsh, TANGLEFOOT, âgé, par Capt. Hyard, et Francia. Couleurs : vert et vert.

4. T. G. Bedford entre le poulain bai brun ALTAKA, 4 ans, par Bulletin et jument issue de Albion imp. Couleurs : casquette blanche, veste bleue.

Troisième Course. — Bourse du Club $[illegible]—un mille.

1. A. Keene Richards entre le poulain bai brun de G. Rice, GEN. VON MOLTKE, 3 ans, par War Dance et jument par Glencoe. Couleurs : casquette blanche, veste rouge, manches blanches avec ceinture.

2. A. Keene Richards entre le poulain bai ALLIE HUNT, 4 ans, par Vandal et Nora par Mahomed. Couleurs : gris argenté et roses bleu.

3. S. W. Simmons entre la pouliche bai de D. Swigert, ANNEKIN, par Lexington et Alice Jones par Glencoe imp. Couleurs : casquette blanche, veste et ceinture blanche.

4. J. W. Hunt Reynolds entre la pouliche grise W. J. MINOR, 3 ans, par Warhead et Minora par Lexington. Couleurs : gris et gris, ceinture noire.

5. H. M. Montgomery entre le cheval bai brun STYLE, âgé, par Wagner Jne et b. Crusher. Couleurs : gris argenté.

Quatrième Course.—Bourse du Club $400 : trois quarts de mille.

1. S. W. Simmons entre la pouliche brune de D. Swigert, MORLACCHI, 3 ans, par Lexington et Banner. Couleurs : casquette blanche, veste et ceinture blanches.

2. W. J. Hasse entre le poulain bai brun de G. B. Morris, JOHN KILGOUR, 4 ans, par MICKY FREE, imp. et la sœur de Prior No 2. Couleurs : casquette verte, veste rouge.

3. W. M. Conner entre le poulain bai brun de W. C. Gill, BILLY WILLIAMSON, 3 ans, par Daniel Boone, et Caroline par Portland. Couleurs : blanc, et rouge, ceinture blanche.

4. T. G. Moore entre la pouliche bai brune de A. C. Franklin, LAVENDER, 3 ans, par Melbrino et jument issue de Wagner. Couleurs : casquette blanche, veste bleue, ceinture rouge.

5. A. H. [illegible] entre le cheval bai brun de R. H. Cheatham, FRANK CHEATHAM, 4 ans, par Bill Cheatham, et Kitty Puryear. Couleurs : veste et bleue bordé de rouge.

6. John Crichard entre la pouliche bai brun de Peter et Ward, Alice Ward, d. Laura White, par Glencoe imp. Couleurs : casquette noire et veste blanche.

Ex-Gouverneur P. O. HEBERT,

Président du Club de la Métairie.

La première course, chaque jour, commencera à trois heures précises.

Les chars du Coteau de la Métairie et ceux des Chaussées du Parc, partiront de l'embouchure des rues Canal et Carondelet à chaque minute, de midi à trois heures, les jours de courses.

N. B.—Si le temps empêchait les courses d'avoir lieu, un drapeau rouge serait hissé sur la galerie du No 37 rue Carondelet, à midi et demi.

PRIX D'ENTRÉE.

Les insignes Quarter-stretch, qui servirent pour toutes les courses de cette réunion... $5 00
Entrée du public, sur les grandes du pont... 1 00
Entrée sur les grades données aux personnes de couleur... 1 00

☞ Les communications doivent être adressées à W. S. CONNER,
13 avril—1 Métairie Office, 27 rue Carondelet.

Demande de Domestique.

ON demande un bon domestique de maison. S'adresser au No 27, rue Royale, près St-Louis.

Tombola Patriotique Française.

AU PUBLIC.

LE SOUSSIGNÉ, a l'honneur de rappeler à tous ceux qui ont gagné des lots dans la Tombola faite au profit des victimes de la guerre de France, que le terme fixé pour le retrait des lots, a été prolongé jusqu'au samedi, 29 courant. Il sera positivement procédé, ce dit jour, à la vente des lots restants.

Il reste encore quarante-quatre lots qui n'ont pas été retirés. C. ROUYER,
Encoignure Chartres et Toulouse.

Émigration française.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LES habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la campagne qui se trouvent actuellement en ville, sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu VENDREDI, 14 du courant, à 7 heures du soir, à la loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe, afin de prendre les mesures nécessaires à l'émigration française en Louisiane.

Président de la société de Bienfaisance Alsacienne et Lorraine. E. BERNARD.

S. TOURRE,
Agent du Bureau d'Émigration française.

Pensionnat et Externat

DE DEMOISELLES.

Rue Claiborne, 206, entre Hôpital et Ursulines.

DIRIGÉ PAR

Mme GARNEAU & MME.

MME Garneau ayant pratiqué pendant quinze années dans cette ville, croit y avoir acquis un établissement [illegible] pour ceux capables de l'appel des élèves des Deuxième et Troisième Districts.

Un excellent professeur d'anglais est attaché à l'institution.

Le bonne par jour sera consacrée aux ouvrages manuels, tels que : la couture, broderie et divers petits travaux.

Prix : Pensionnaires, $25 par mois ; externes, de $3 à $8; musique, piano, $8. 1Mar—1IPP

AVIS.

☞ Le brick italien INDIFFERENTE, capitaine Favola, de Cette, commencera son déchargement au Poteau 15, Second District, Lundi, 17 avril 1871.

Les consignataires sont requis de faire leurs entrées en Douane et de prendre livraison de leurs marchandises, une quelques jours après avoir été mises à leurs frais et risques.

N. B.—Aucune réclamation ne sera reconnue si elle n'a été faite sur la Levée avant livraison de la marchandise.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du brick italien INDIFFERENTE ne seront responsables de dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.
11avril—6t T. BAILLY-BLANCHARD JR.

800 Caisses CHANDELLES de l'Etoile, 12, 14 et 16 onces, de 6 et 4 à la livre;
[illegible] caisses AMIDON "Refined Pearl";
[illegible] SAVON Family et Extra Olive, de Lobermann & Co. & Proctor & Gamble;
100 tierces SAINDOUX "Refined Lard";
100 tierces JAMBONS en cuve de Rawson.
A vendre par BERCIER & BEINK,
11avril—6t 66 et 68, Vieille-Levée.

Avis.

MME BEAUJEU, institutrice brevetée de l'Académie française, demande des élèves. Elle donnera des leçons chez elle, rue Royale, No 130, ou à domicile. Ces leçons comprennent le français, la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, l'histoire, la géographie, travaux à l'aiguille, crochet, tapisserie et broderie.

VACCIN FRAIS,

De l'Institut pratique de Vaccination animale des îles de Cuba et Puerto Rico.

(Créé par décret royal en 1868).

En pointes préparées par un procédé exclusif de l'Institut, qui leur conserve toute leur efficacité.

CONSULAT DE BONELLY,

Venant d'arriver de la Havane.

En débarquement—

Un assortiment complet d'HUILES ESSENTIELLES.

A vendre par P. CUSACHS,
5avril—6t PP Coin Royale et St Philippe.

BONS MARCHÉS

En Fusils, Quincaillerie et Coutellerie.

Aux Marchands de la Campagne.

S. B. CHURCHILL & BRO., successeurs de Taylor & Churchill, 81, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette, proposent aux marchands de la campagne des marchés avantageux en fait de quincaillerie, coutellerie, et fusils. Ils vendront à des prix si bas que les acheteurs seront pleinement satisfaits.

Fusils à 2 coups, $12, $20 et $25 chacun ; 200 doz, de $8 à $40; 500 carabines, de $15 à $20; 300 revolvers, de $4 à $30; 200 douzaines de paires sciées [illegible] de $12 à $15 la douzaine; 1,000 douzaines couteaux et fourchettes, de $1.25 et $2 la douzaine; 1,000 douzaines canifs, à $2, $4 et $4 la douzaine; 1,000 douzaines couverts, de $4.20 à $5 50 chacune.

Aussi—1,000 balles Manillas à 25.

Toutes ces marchandises sont à des prix aussi bas pour du comptant. Notre stock est parfaitement assorti.

S. B. CHURCHILL & BRO.,
81, Tchoupitoulas, entre Poydras et Lafayette.

Compagnie des Vins du Pacifique

FORMÉE POUR LA VENTE DES

Vins et Brandy de Californie

Vignobles du Comté d'Eldorado, Californie.

Bureaux et Magasins de Vente

28........RUE DU CAMP........28

Nouvelle-Orléans.

CHAS. B. PETIT,

Trésorier et Agent Commercial.

Notre Compagnie est composée des Propriétaires des Vignobles de la meilleure région vinicole de Californie, associés pour la vente des Vins et Brandy de leur propre récolte.

Voici une partie des qualités de nos produits actuellement en vente :

WHITE WINE,	ANGELICA,
RED WINE,	MUSCAT,
CLARET,	CATAWBA,
HOCK,	ISABELLA,
OLD MISSION,	SPARKLING,
SHERRY,	WINE BITTERS,
TOKAY,	GRAPE BRANDY,
PORT,	BRANDY BITTERS.

Tous ces vins et brandies sont garantis purs. Nous sommes en mesure de faire des expéditions directes de nos Vignobles, de ce qui assure aux consommateurs un approvisionnement constant de vins purs et d'excellente qualité.

Nous avons des vins de cépage indigène et cinq espèces de cépage européens, [illegible].

Les marchands, les médecins, les familles sont invités à venir voir et s'assurer eux-mêmes de la qualité et des prix.

Adressez les ordres à Pacific Wine Company, (Compagnie des Vins du Pacifique), 28 RUE DU CAMP, Nlle-Orléans.

VIN — 100 barriques

DE BON VIN de l'apportation de Sant Pierre [illegible] [illegible] et à vendre par lot ou par [illegible].
A. RIPOS,
[illegible] Canal, encoignure Bourbon.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI,

DE

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

ON Y TROUVERA CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crême,
Toute espèce de candis enveloppés,
[illegible] Star,
Candi sucré (Rosebuds),
Candi tressé,
Candi dur,
Pralines [illegible] américaines,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et enfin tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Aussi, toute espèce de GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande, dans le plus court délai.

Un important assortiment de toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que :
Boîtes de fantaisie,
Cornets de toutes grandeurs,
Papillotes de pâte de réglisse,
Papillotes or et argent,
Toute espèce de roses,
Cornets de tous genres,
Cornets d'abondance,
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works:

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLIONS,
FIRE CRACKERS,
TORPEDOES.

Prize Boxes.

BON TON, SANTA CLAUS,
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre en gros par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents.

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

AU PUBLIC.

L'Acte No 162 de l'Assemblée Générale autorise la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nlle-Orléans à percevoir UNE PIASTRE par tonne d'abonnement pour fournir les matières désinfectantes et changer les tonnes.

Le Conseil de Direction, estimant que la Compagnie sera encore amplement rémunérée par un prix réduit, et voulant encourager l'adoption générale, dans cette ville, du système de commodes à terre sèche, et décider celles-ci à la portée de tous, a décidé de ne pas imposer le prix autorisé par la loi. En conséquence, elle a décidé le tarif suivant :

Pour changer une caisse...........	20 cents
Cinq tickets...........	$1 00
Dix...........	2 00
Vingt...........	3 50

Chaque ticket est valable pour le changement d'une caisse.

Bureau de la Compagnie Sanitaire et de Fertilisation de la Nouvelle-Orléans,
7 avril—1m PP No. 19 rue de l'Ouest.

ROB'T E. LEE'S

CHEAP HAT STORE.

Coin Royale et St-Louis.

Nouvelles Marchandises

DE

PRINTEMPS

CHEZ

GUÉBLE & NIPPERT,

127......RUE DU CANAL......127

REÇU par le steamer Chrysolite, de Liverpool, un complet assortiment de GANTS DE PEAU DE TOUS GENRES.
Gants blancs à $1, 2, 3 et 4 boutons,
Gants vert lumière et bleu de ciel,
Un nouvel envoi de nos excellents gants à 75 c. la paire.
Garnitures et Boutons.
Rubans pour Echarpes et Ceintures.
Ombrelles, En-tout cas, Réseaux, Eventails, etc.
Devants de Chemises, Cravates, Caleçons, etc.
Un fort lot d'Eventails et autres Chinoiseries achetés à la Vente d'Encan de la Cargaison de la barque "Lawrence" que nous pouvons offrir à écouler avec une très faible avance sur le prix d'encan.
11 mars—1m PP GUÉBLE & NIPPERT.

Avis.

COMME je m'absenterai de la ville pendant quelque temps, je prie ceux auxquels je dois de présenter leurs comptes, ainsi que ceux qui me doivent de venir régler les leurs.
LOUIS FALK,
6avril—6t 46 rue Bourbon.

Nouveautés ! Nouveautés !

LA maison BERRES ayant complété son assortiment d'articles de modes et de fantaisie de printemps pour dames et enfants, offre aux acheteurs le choix le plus varié de NOUVEAUTÉS comprenant CHAPEAUX, RUBANS, FLEURS, SOIERIES, TULLES, CREPES, DENTELLES BLONDES, GUIPURES, VALENCIENNES, BOBINETS, ORGANDIES, TARLATANES, MOUSSELINES, BRODERIES, GANTS, MITAINES, RUCHES, GALONS, PASSEMENTERIES, GARNITURES de toutes sortes et COURONNES pour mariées et communion que l'on vend à très bas prix.
2 avril—1 mois. Rue Royale No. 97.

PROPRIÉTÉS A VENDRE ET A LOUER.

A Vendre,

UNE BOULANGERIE bien achalandée, située encoignure Dauphine et Dumaine. S'adresser sur les lieux ou chez
J. B. CAMORS & CO.,
6 avril—6t No 61 rue Tchoupitoulas.

Une Occasion Rare.

Le Shérif de la Nouvelle-Orléans procédera le 15 courant, à la vente d'une propriété située rue St-Louis, mesurant 70 pieds de face à la dite rue, sur 100 de profondeur. Cette propriété, par ses dispositions comme par sa situation, ne peut manquer d'attirer vivement l'attention du public. Outre un vaste magasin au rez-de-chaussée, elle a, au premier étage, un magnifique logement de famille; de vastes cuisines à 3 étages, une porte cochère, et, dans la profondeur, un superbe "warehouse" couvert en ardoises et qui est d'un revenu réel pour le propriétaire. Ensuite, par sa situation, qui est presque à l'encoignure St-Louis et Chartres, elle ne peut manquer de ressentir bientôt du projet de faire de l'Hôtel St-Louis un grand hôtel à l'instar de ceux d'Europe et qui doit nécessairement ramener dans ce quartier le mouvement et la prospérité d'autrefois. En outre, les conditions de la vente sont propres à la portée de toutes les bourses : un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit.

Cette propriété, étant vendue sans estimation, sera adjugée pour le prix qu'elle rapportera. Elle est vendue avec le privilège d'un bail qui ne prend fin qu'au 1er octobre 1871, au prix de $60 par mois. Ce bail, qui a été consenti à une époque où les loyers étaient au plus bas, ne peut être considéré comme le revenu vrai de cette propriété.
11 avril—6t

A LOUER A BAIL.

La MAISON A DEUX ÉTAGES, No 133, rue Kerlerec, entre les rues Villeré et Marais.
S'adresser sur les lieux. 7avril—1m

A Vendre,

UNE grocerie, bar room et autres dépendances, le tout parfaitement installé, avec un approvisionnement de stock et dans un des principaux quartiers, du Deuxième District.
Conditions libérales.
On prendrait un associé connaissant du bonnes garanties.
S'adresser, par lettre, au bureau de l'Abeille, aux initiales L. M. 7 avril—6t

A vendre,

UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés, situé au No 22 rue Dumaine, au Troisième District, pour cause de maladie du propriétaire.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
25 mars—1m

A Louer,

A partir du 1er mai 1871, avec un long bail, le beau magasin F. Dumonteil, encoignure Canal et Bourbon, et le magasin et la maison No 11 rue Bourbon, entre Canal et Douane.

S'adresser à F. DUMONTEIL,
Canal et Bourbon.

A vendre ou à louer, à Mandeville,

Cette magnifique résidence du [illegible] de la rue [illegible] [illegible] [illegible], No 23, rue St-Charles.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 12 AVRIL—CLASSE No 127.

1	4	70	73	28	36	74	7	30	39	27	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public, et journellement, dans les salles de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co.,
Contracteurs.

Bureau Central, encoignure Union, Nlle-Orléans. [illegible]
CHARLES ROMAN, [illegible] Commissaires.
le 12 avril 1871
N. PERALTA,
ADAM GIFFEN,

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie,

—AU—

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Assure les risques de ville et de campagne aux taux les plus avantageux.

Président..........CHARLES ROMAN.
Secrétaire..........JULES LE MORE.

Comité de Finance : Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Bailly Blanchard.

—DIRECTEURS—

Charles Roman,	Félix Grima,
James Ward,	J. Villarrubia,
[illegible] Roig,	Arthur Forstall,
T. Bailly-Blanchard,	Charles Lafitte,
Placide Forstall,	Emile Dupré,
[illegible] Gourdain,	Clément Millaudon,
[illegible] Rivet,	A. Bajoy,
C. R. Garnier,	C. Tisler,
E. A. de Lisardi,	Ant. Lanata,
Chrétien Sandidge,	Louis Mathé.

LES BALANCES de MM. Forsyth & Co. ont paru dans le "Picayune" de dimanche ne sont pas celles dont se servent les Etats-Unis.

MM. FAIRBANKS & CO. fournissent les balances et les poids aux bureaux de poste de toute l'Union. Ils défient un autre fabricant de montrer une liste égale de personnes de la Nouvelle-Orléans qui emploient des balances, et ces acquéreurs se composent par les milliers de personnes qui se servent des leurs dans les campagnes.

Un des journaux de la ville publiera, dans quelques jours, une liste de ceux qui emploient les BALANCES DE FAIRBANKS.

W. E. BOWMAN, Agent,
5avril—1t—PP Au No 63 de la rue du Camp.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat.

Premier District, No 9 rue Carondelet,
Nlle-Orléans, 4 avril 1871.

Aux Contribuables du Premier District de la Ville de la Nlle-Orléans.

APRÈS le 29 avril 1871, le recouvrement des Taxes non-payées se fera par voie judiciaire contre les contribuables à la liste du revenu de 1871.
En payant promptement on s'épargnera des frais et de la pénalité.
7av—1PP GEO. A. SHERIDAN,
Collecteur, Premier District.

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans.

186..........CANAL..........186

(Incorporée le 15 mars 1855.)

—OFFICIERS :—

L. F. GENERES, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er vice-président.
THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président.
CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président.
SAM. JONES, JR., trésorier.

—Directeurs—

L. F. Généres,	Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thos. A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Gustave Schmeider,
Charles J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêt de 6 1/2 sur les dépôts.
13déc—6m PP

Pianos, [illegible] Pianos,

—ET—

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ——Rue Royale—— 9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que :

FAIVRE, JEUMINT, BORD,

avec leur système en fer, parfaitement et indispensable pour le temps humide de l'année.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions d'Opéras détachées, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, de méthodes, etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique religieuse, telle que messes, motets, cantiques, etc., des plus célèbres maîtres de Paris.

Le tout offert à des prix exceptionnellement réduits.

De quel fil vous servez-vous?

LE FIL DE COTON LONGUE SOIE, DE WILLISTON

EST RECONNU

Le meilleur des fils.

NORTH, BRUSH & MASON,
Marchands, au gros, de [illegible]

Articles de fantaisie et "Notions".
25........Rue des Magasins........25
Sont les agents des fabricants.

Marchandises de Printemps.

LE soussigné annonce à ses clients que son magasin est ouvert de nouveau avec un magnifique assortiment de vêtements de printemps, et chapeaux pour hommes et enfants, ainsi que chemises, caleçons, etc. etc.

Il sollicite les vêtements sur commande et en garantit la justesse.

C. LAZARD.
29 mars—1m No 102, Vieille-Levée, Encoignure Ste-Anne.

Paris's Saloon,

46........Rue St-Charles........46

Autre entrée, 125 1/2, rue Gravier.

LA BUVETTE du paquebot à vapeur Bart Able est approvisionnée par ce saloon.
A. PARIS,
Propriétaire.

$10 DE RÉCOMPENSE.

Chie perdue.

O Il a été perdu, hier soir, un petit paquet de clefs sur le trottoir de la rue Royale, entre Bienville et Conti. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera ces clefs chez A. Bonnet, N [illegible] rue Royale. 7 avril—6t

Grande Partie de Jeunes Coqs.

LE KENTUCKY ET LA LOUISIANE,

Pour $1000.

Chaque État devra exhiber 11 coqs qui combattront pour $100 chaque fois et pour $1000 pour la grande partie. Le Combat aura lieu au Pit ... rue Columbus, entre Amour et Bons Enfants. Les chars des rues Dauphine et Esplanade passent au pit. Les conducteurs savent où il faut s'arrêter. Le combat commencera mardi, le 4 avril, à 4 heures, et lundi matin 10, à 10 heures du matin. Un diagramme du pit est exposé au Salon de Hawkins, rue de la Commune et dans le salle shakespeare de Franklin, rue de la Commune 137.

On peut se procurer des billets à dans chaque endroit. Ceux qui viennent des [illegible] réservées pour la grande partie doivent s'y [illegible] de bonne heure. 7 avril—6t PP

Au Public.

MALGRÉ la déclaration de MM. Forsyth & Co. qui disent que plusieurs balances que se servent les Etats-Unis, M. W. E. BOWMAN appelle respectueusement leur attention sur le fait que tous les bureaux de poste des Etats-Unis sont fournis des balances de Fairbanks, et de l'assortiment de la balance de Fairbanks, et toutes les fois qu'une de leurs balances ne donne pas le poids exact, ces officiers viennent indemniser d'assurer, auprès de l'agent de Fairbanks, No 63 de la rue du Camp, et le poids est exact. Ainsi donc Mr. W. E. Bowman, agent de la célèbre balance Fairbanks, considère cette balance comme la seule exacte.
5avril—6t AGENCE, RUE DU CAMP, No 63.

Champagne Sees, Fromage Parmesan.

300 Livres CHAMPIGNONS Secs,
" " SAUCISSON de Bologne,
[illegible] meules FROMAGE Parmesan,
[illegible] caisses VERMOUTH des Frères Cora, à Turin,
[illegible] caisses MACARONI d'Italie,
[illegible] " KUMMEL (véritable),
[illegible] " VINAIGRE de FRAMBOISES (véritable).

En débarquement des navires venant de Marseille et de Livourne, et à vendre par
J. B. [illegible], 61 rue Royale.

REÇU—
Fromage de Gruyère, 40 meules,
de Limbourg, 30 caisses,
Pâtes sèches d'Allemagne, 4 barils,
de France, 20 barils,
Cornes sèches, 10 barils,
[illegible]
[illegible], 30 barils,
[illegible]
Graines de chanvre, 14 sacs.

Et un grand assortiment [illegible] des meilleures marques de vins blancs en [illegible].

Au No. 22 de la rue [illegible] [illegible]
[illegible] et Camp. 7avril—6t

En Débarquement des navires "Paramount" et "Mercury",

DE BORDEAUX.

200 barriques VIN-ROUGE St. Macaire.
40 do do Médoc.
40 do do F. F.
10 quarts COGNAC [illegible].
A vendre par
E. B[illegible] & CO.,
2av—3PP [illegible] rue Bienville.

ENTREPOT DE TAPIS,

[illegible] RUE DE CHARTRES.

A. BROUSSEAU & CO.,

IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, à bas prix, des
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES,
Stores à rideaux. Articles de Tapissiers.
Couvertures de Tables,
Rideaux dentelle, Couvertures, etc.

Maison à louer.

Une maison à deux étages, très [illegible] très commode, avec jardin, située No 32 rue Dumaine.
S'adresser chez J. CARPENTIER, [illegible] rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.